



Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes

BULLETIN D'INFORMATION N° 12

AOÛT 2013

Les Amis du Parc se proposent de rassembler associations et particuliers qui se sentent solidaires des valeurs inscrites dans la charte du Parc Naturel Régional des Ardennes.

LEDA protège une plante rare

Nos Ardennes recèlent de mille et une merveilles.

Un exemple parmi tant d'autres, le **lycopode clavatum**, une plante révélée dernièrement par Michel Colcy, un agent de l'Office national des forêts passionné plus particulièrement par la flore.

Végétal rampant reconnaissable à ses minuscules poils blancs, il a pris racine, entre autres, près du bassin Whitaker de la centrale hydraulique de Saint-Nicolas. « Je l'ai découvert à l'occasion d'une tournée dans ce secteur. Il faut vraiment arriver dessus pour le voir, comme il n'y a pas de fleurs, cette espèce de montagne fait partie de la famille des lycopodes en massue. C'est un ptéridophyte. C'est l'une des plus vieilles plantes sur terre puisqu'elle date de l'ère primaire. » relate Michel Colcy, intarissable sur le sujet.

Espèce rare sur le territoire national, le lycopode est classé « espèce protégée » en Champagne-Ardenne.

« Si le support est favorable, elle se développe mais très lentement. Lorsqu'une spore tombe au sol, cela peut prendre quatre à cinq ans avant d'avoir quelque chose de visible. Les tiges avancent et se réenracinent au fur et à mesure, c'est comme ça qu'elle grandit. Le problème c'est l'entretien, s'il n'y a personne pour s'en occuper, elle peut disparaître. » explique Michel Colcy. Ainsi, dans le cadre d'un chantier de nettoyage des berges lancé par la Centrale hydraulique EDF de Saint-Nicolas, des agents de LEDA ont bûcheronné, déboisé, avec beaucoup de précaution et dégagé des broussailles entourant les lycopodes. Ce travail leur a permis de retrouver la lumière nécessaire à leur

développement.

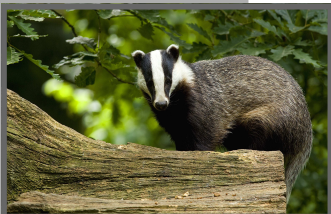
« Cette action rentre dans le cadre du Parc Naturel Régional » souligne André Royaux, Président de L'Environnement d'abord.

L'Environnement d'abord (LEDA) compte d'ailleurs accentuer ses activités de préservation de l'environnement à la rentrée. Prenez garde, si vous trouvez un lycopode clavatum sur votre route. S'il apparaît comme inoffensif, c'est une plante toxique, à l'exception des spores. Ses vertus multiples sont utilisées en médecine, en cosmétique et anciennement dans la pyrotechnie.

Source : Journal L'Ardennais



Les Conseils-habitat, en été, aussi



Aménager ou rénover son habitation, Parlons-en !

Cette année, les Conseils Architecturaux du Parc évoluent vers une formule de « Conseils-habitat » qui se veut plus qualitative :

Les « Conseils-habitat » donnent l'occasion aux porteurs de projets, habitants et collectivités, de rencontrer gratuitement un architecte-conseil

(Frédéric Bonnet, TDA) et un technicien/énergéticien (Sophie Brasseur, ALE08). Ainsi chacun peut bénéficier d'un conseil élargi pour rentabiliser au mieux ses investissements en travaux.

Les « Conseils-habitat » se déroulent les mercredis après-midi et les rendez-vous sont planifiés sur une heure. Le Parc rend ainsi les « Conseils-habitat » plus accessibles et plus en phase avec les porteurs

de projets.

Permanences de ce mois d'août de 14h à 17h30 :

Mercredi 14 à Vireux-Molhain
Mercredi 28 à Auvillers-Les-Forges

Réservation
auprès du Parc :
03 24 42 90 57



www.parc-naturel-ardennes.fr

Les croix de la côte d'enfer

Sur une carte Cassini du XVIII^{ème} siècle, la côte d'enfer, actuellement surmontée d'une croix surplombant le village des Hautes-Rivières était nommée « *coste d'enfer* ».

Cette croix a une histoire :

1871 est une année agitée avec l'insurrection de la commune de Paris et les débuts de la franc-maçonnerie.

En 1885, Jean Baptiste Clément (auteur du « Temps des Cerises ») est envoyé dans les Ardennes pour encourager les ouvriers de la vallée de la Meuse à se syndiquer, à créer des coopératives.

Il se rend à plusieurs reprises à Hautes-Rivières où il est accueilli dans les familles favorables aux idées nouvelles.

À cette époque, dans ce village, une antipathie grandissante séparait cléricaux et anticléricaux.

Alors que l'abbé Grandrémy était curé de cette paroisse, à la suite d'une mission évangélique, la municipalité avait

laissé implanter une croix de bois sur la côte d'enfer.

Mais, sous la municipalité suivante les tensions montent entre le conseil municipal et l'Église.

Vers 1900, une nuit, les anticléricaux plantent, non loin de la première, une croix, cette fois-ci métallique, fabriquée dans un atelier du village.

Par dérision ou provocation ?

Un violent orage éclate en 1902, la foudre sectionne une jambe de la femme de l'un de ceux qui avait planté la seconde croix. Un autre est brûlé par son feu à l'âtre. Le rôle du feu est primordial dans ces récits ; feu de l'enfer bien sûr.

Une nuit, ceux qui avaient érigé la seconde croix la plient pour la faire disparaître.

Plus tard cette croix des libres penseurs sera détruite par un paroissien.

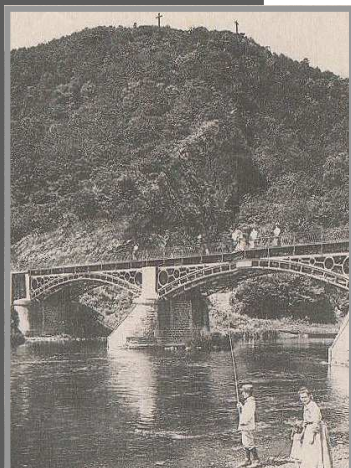
À la fin de 1918, juste avant

l'armistice, les paroissiens firent la promesse de se rendre en procession à « la croix » le jour de l'Ascension, si la commune n'était pas évacuée. Elle ne le fut pas, et cette coutume perdura jusqu'aux années 1960.

En 1928 la première croix, de bois, est remplacée par une croix métallique toujours en place.

Il y a peu de temps, une descendante d'un libre penseur qui avait mis en place la seconde croix, mourut. À la fin de la cérémonie religieuse, son arrière petit-fils joua à l'accordéon, comme elle l'avait souhaité, le « Temps des Cerises ».

Résumé de l'article paru dans le numéro 2 de la revue : « Le Pays des Hautes-Rivières » disponible auprès de l'Association, place de l'Hôtel de Ville, 08800 Les Hautes-Rivières.



Tout ce qui nous invite chez les autres peut nous aider à mieux nous comprendre nous-mêmes.
Carl Jung

Foncièrement utile

L'association Terre de liens Champagne-Ardenne vient de voir le jour dans notre région.

Elle met des terrains à disposition des personnes qui souhaitent s'installer en agriculture biologique et paysanne, mais qui n'ont pas de patrimoine foncier pour cela.

Ces terres acquises par la Foncière, outil d'investissement solidaire du Mouvement Terre de liens, sont mises à la disposition du paysan sous forme de bail de carrière. À son départ en retraite, un nouvel agriculteur

pourra en bénéficier.

La Foncière Terre de liens est une société agréée « entreprise solidaire » par l'État et labellisée par Finansol, le portail de la finance solidaire. Terre de liens vise à promouvoir l'agriculture en tant qu'activité économique à part entière. Elle dénonce naturellement le gaspillage des terres agricoles qui disparaissent à un rythme effréné : la surface d'un département disparaît tous les sept ans. Les collectivités sont les

« Promouvoir l'agriculture en tant qu'activité économique »

premières concernées par le bon usage du foncier et par la mise à disposition de terrains aux agriculteurs. Dans cette perspective, la SAFER de la Marne a décidé d'accorder dix hectares à un maraîcher bio soutenu par l'association Terre de liens pour son installation.

Terre de liens Champagne-Ardenne bénéficie du soutien de la Région Champagne-Ardenne et de la Fondation de France.

Source : RCA MAG

www.terredeliens.org

Le fauchage qui fait du bien à l'environnement



Voici l'un des panneaux d'information sur le fauchage raisonné qui vient d'être implanté sur les routes du département.

Répartis sur l'ensemble du territoire ardennais, là où le fauchage raisonné est pratiqué, ils sont destinés à informer les usagers circulant sur la chaussée de la mise en place de ce

mode de gestion des accotements. Doté d'un visuel coloré et attractif, laissant apparaître un nuton ardennais, le message illustre l'action du Conseil général en matière de développement durable.

Bien que son objectif prioritaire reste la sécurité de l'ensemble des usagers sur le réseau départemental, cette nouvelle pratique répond à d'autres enjeux comme la préservation de l'environnement.

Les Ardennes en marche

L'Ardenne

*L'Ardenne est douce comme l'eau,
dure comme arbre, quartz et schiste.
La neige la rend pure et triste.
En mai, que son sourire est beau !*

*L'automne ouvre un vaste tableau
de brume en flamme et d'améthyste.
L'Ardenne est douce comme l'eau,
dure comme arbre, quartz et schiste.*

*Quand l'orage roule là-haut,
la forêt devient organiste,
puis dans le silence un flûtiste
file un chant de ruisseau, d'oiseau.
L'Ardenne est douce comme l'eau.*

Camille Lecrique

Le lézard aux reflets métalliques

L'orvet fragile, *Anguis fragilis*, n'apprécie pas une chaleur trop intense, il aime surtout lézarder au soleil sur le sol par temps frais, au petit matin, le soir ou après une pluie.

Avec son corps ferme et lisse qui semble presque métallique, c'est un mystérieux, généralement lent et discret, souvent oublié de la famille des lézards.

Il est vrai que ce qui le caractérise c'est qu'il ne possède pas de pat-

tes. Il fréquente la plupart des régions avec une préférence pour les milieux avec une forte couverture végétale dans un contexte plutôt frais, mais apprécie particulièrement l'herbe sèche et ensoleillée des vieux remblais et des tranchées de chemin de fer désaffectées. Il s'invite facilement dans nos jardins sauvages et même les vergers où il préfère la végétation touffue et l'herbe drue pour chasser les limaces et autres invertébrés. Les orvets sont

donc très utiles dans un jardin et il est possible de les attirer en disposant des morceaux de bois ou de fer rouillé sur le sol. En effet, ces matériaux absorbent la chaleur du soleil et ces animaux adorent se lover en dessous. Cependant, si vous désirez les accueillir dans le vôtre, éloignez les chats qui éliminent ces reptiles en un rien de temps.

Gilles Leblais
L'Oiseau-Mag



Le tour du PNR à vélo, c'est possible !

L'espace VTT-FFC des Vallées de Meuse et Semoy est ouvert jusqu'au 30 septembre à tous les amoureux de sensations.

À cette occasion, le Parc naturel des Ardennes a édité une nouvelle carte des itinéraires balisés.

Le cru 2013 regroupe 28 sentiers balisés pour 4 niveaux de difficulté et plus de 350 km dans un espace allant de Givet à Nouzonville.

6 relais VTT (location de vélo, réparation, salle de repos...)

assurent également aux cyclistes des haltes au fil du parcours.

En plein cœur du massif ardennais, ces différents circuits permettent de découvrir un écrin de verdure au panorama unique.

La carte des itinéraires est disponible dans les Offices du Tourisme ou en téléchargement sur le site :



www.parc-naturel-ardennes.fr

Marchés paysans

Vendredi 9 août
de 15 h à 20 h
Maubert-Fontaine

Vendredi 30 août
de 15 h à 20 h
Renwez
« Bières ardennaises »



Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org



Appel à cotisation 2013

Madame, Monsieur,

Pour poursuivre nos activités et atteindre les objectifs que notre association s'est fixée pour cette année, nous nous appuyons sur l'engagement de nos adhérents. Ces cotisations constituent la traduction de votre engagement dans la vie de notre association. C'est pourquoi je m'adresse à vous pour solliciter le versement de votre cotisation 2013.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président Stanislas WIATR

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Responsable légal pour les personnes morales (association, entreprises...)

Structure* :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax : Courriel :

N° SIRET* :

Mandate* Mme ou Mr pour participer aux activités de l'association

*Si nécessaire

Adhésion :

Personne physique : 10 €

Personne morale (association, entreprise...) : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de €

- Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »
- Par mandat
- Par virement (merci de préciser le nom de la structure dans le libellé de votre virement ou de votre mandat)

Fait à : Le :

Signature :

A retourner à :

Association « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

91 place de Launet

08170 HARGNIES

amisparcardennes@gmail.com

www.amisparcardennes.org

